

Réf: Dossier 417053

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSTITUT SCOLAIRE MAKAT » en abrégé « ISMAK »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 4
ABATTA ENTRE ORIBAT ET LA DGI, Lot 22, Ilot 7
BENGERVILLE EMERAUDE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT SCOLAIRE MAKAT » en abrégé « ISMAK »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
MATERNELLE, PRIMAIRE, SECONDAIRE .

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 4
ABATTA ENTRE ORIBAT ET LA DGI, Lot 22, Ilot 7
BENGERVILLE EMERAUDE

Dirigeant(s) Mlle TOURE MABA KARIDJA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06352 du 27/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38907/GTCA/RC/2025 du 27/06/2025

